

- > **SOCIÉTÉ DU SAVOIR:** pour garder son rang, la Suisse doit fixer des priorités claires PAGE 2
- > **IMPÔTS:** le paiement des impôts, mais aussi de toutes les dépenses obligatoires, coûte 180 jours de travail à chaque citoyen PAGE 3
- > **PROTECTION JURIDIQUE:** il faut ancrer le secret professionnel dans le code de procédure pénale PAGE 4

## EDITORIAL

### Les emplois de la mondialisation

Si la mondialisation offre à notre pays de grandes chances, elle suscite également des craintes – en particulier celle des délocalisations.



Rudolf Ramsauer, directeur

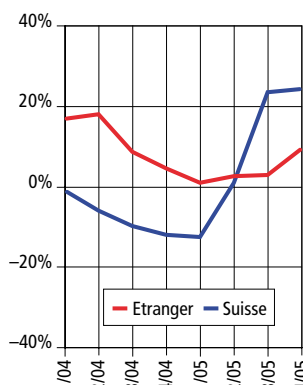
Mais globalement, les activités menées par les entreprises suisses à l'étranger ont pour effet de soutenir l'emploi en Suisse. Ainsi, l'industrie pharmaceutique

– aux investissements directs très importants – a créé 53% d'emplois en plus entre 1990 et 2004 et en compte désormais 31 000 (voire 101 000 avec les effets multiplicateurs). Les investissements à l'étranger visent dans leur majorité non pas à réduire les coûts, mais à développer de nouveaux marchés. Autrement dit, il y a création d'emplois!

## STATISTIQUES

Commandes dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux

Variation par rapport au premier trimestre 2005, en %



Source: Swissmem



Soutenir l'innovation par la protection des brevets.

## Ne pas mettre en jeu l'innovation

Protection effective de la propriété intellectuelle, politique économique courageuse et mesures pour assurer l'approvisionnement énergétique. Tels sont les souhaits d'economiesuisse.

Si la Suisse a enregistré une croissance économique solide depuis deux ans et demi, elle le doit en partie aux entreprises et à leurs investissements dans la R&D et l'innovation. Ce faisant, les entreprises ont également contribué à garantir leur propre compétitivité. Une protection effective de la propriété intellectuelle joue un rôle central à cet égard. C'est la raison pour laquelle Ueli Forster, président d'economiesuisse, a invité à procéder à une pesée des intérêts sur la question de l'autorisation des importations parallèles que

certaines réclament pour les produits brevetés.

### L'innovation dépend d'une protection efficace des brevets

Aux yeux d'economiesuisse, une protection efficace des brevets est essentielle: elle constitue une condition indispensable pour une économie innovante. En outre, Ueli Forster a rappelé que les importations parallèles des produits de marques, dont le volume est largement supérieur à celui des produits brevetés, ne sont soumises à aucune restriction légale. Et il est possi-

ble d'agir sur la base du droit de la concurrence contre les positions dominantes ou abusives s'appuyant sur l'existence d'un brevet. Le Tribunal fédéral est aussi allé dans ce sens. Ainsi, selon Ueli Forster, il s'agit avant tout d'exploiter de manière offensive les possibilités de la loi renforcée sur les cartels.

### La mondialisation renferme surtout des avantages

Patrick Odier, vice-président d'economiesuisse, l'a rappelé:

SUITE EN PAGE 2

SUITE DE LA PAGE 1

la mondialisation de l'économie n'est pas un phénomène nouveau; les hommes ont toujours voyagé et échangé des biens. Ce qui est frappant aujourd'hui, c'est l'intensité et l'ampleur des échanges de biens et, dans une mesure croissante, de services grâce au progrès technologique. L'expérience montre que notre pays est bien positionné dans le commerce mondial et qu'il en bénéficie. Les exportations dynamisent notre croissance. La création de postes de travail à l'étranger par des entreprises suisses entraîne la création d'emplois à forte valeur ajoutée en Suisse. Partant, la mondialisation comporte plus d'avantages que d'inconvénients pour notre pays. En outre, elle contribue à réduire la pauvreté dans le monde. Si la Suisse a le

### «LE COURAGE D'UNE POLITIQUE ECONOMIQUE OUVERTE»

courage de mener une politique économique ouverte, ambitieuse et dynamique plutôt que de se barricader, le succès restera au rendez-vous à l'avenir.

#### Electricité: des actes!

L'approvisionnement en électricité revêt une importance grandissante pour la croissance économique future de la Suisse. Aussi Rudolf Ramsauer, président de la direction d'économiesuisse, a-t-il réclamé une politique énergétique qui garantisse un approvisionnement sûr, avantageux et respectueux de l'environnement. La croissance et la prospérité futures de la Suisse ne doivent pas être mises en jeu par la faute d'espoirs et d'attentes irréalistes. Pour prévenir des pénuries en matière d'approvisionnement, il faut agir avec détermination et mettre en œuvre rapidement les mesures nécessaires. ■

#### Pour plus d'informations:

fredy.mueller@economiesuisse.ch



## Formation et recherche: définir des priorités

Une étude élaborée à la demande d'économiesuisse atteste de la bonne position de la Suisse dans la société du savoir. Mais l'avenir exige des priorités claires.

La Suisse devra prendre d'importantes décisions en politique de la formation et de la recherche. Une étude du prof. Oliver Gassmann, de l'Université de St-Gall, atteste de la bonne situation de notre pays dans la société mondiale du savoir. Pour la maintenir, économiesuisse a présenté le 2 mai 2006 quelques exigences politiques.

Même si la R&D effectuée dans les entreprises est déterminante pour la croissance économique, l'Etat doit, s'il entend que notre pays concurrence les meilleurs, augmenter son engagement, qui s'élève actuellement à 0,7% du PIB. Si le message initial FRT pour la période 2004-2007 prévoyait une croissance annuelle moyenne de 6%, celle-ci n'est plus désormais que de 3%. Les EPF surtout, étendard du système scientifique suisse, ont souffert de cette évolution. L'économie ne demande pas seulement plus d'argent, mais aussi des aménagements dans le budget fédéral et des structures plus efficaces.

Il faut accroître sensiblement les fonds mis au concours par le biais du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Les nouvelles lignes d'action prévues (projets communs plus ambitieux, recherche de pointe à plus long terme, soutien à de jeunes chercheurs) sont positives. En revanche, les programmes nationaux de recherche qui ont une motivation politique doivent être refusés.

#### Autonomie et concurrence

L'agence pour la promotion de l'innovation (CTI) a besoin d'un budget plus élevé pour renforcer les Hautes écoles spécialisées en R&D appliqués. Il ne faudrait exiger ni des subventions susceptibles de provoquer des distorsions de concurrence, ni des remboursements sous forme de paiements de licences. Le transfert juridique de la CTI dans une nouvelle loi sur l'innovation est rejeté.

Les facultés de médecine sont un élément central de la recherche fondamentale en Suisse. Elles doivent jouir de la plus grande liberté possible vis-à-vis des milieux politiques. C'est pourquoi les budgets de l'enseignement et de la recherche doivent être séparés des budgets hospitaliers proprement dits. Il faut mettre sur

le pied des réseaux d'hôpitaux pratiquant la recherche au niveau national ou transfrontalier. Mais il n'y a pas lieu de décréter la réduction du nombre des facultés sur la base de critères exclusivement politiques.

L'augmentation des subventions du 7e programme-cadre de recherche de l'UE ne doit pas se réaliser au détriment de la promotion de la recherche nationale.

Il faut tendre vers un système de Hautes écoles compétitif, doté d'établissements aussi autonomes que possible, financé de manière uniforme par la Confédération selon la méthode des coûts standard. Le relèvement des taxes d'études est un moyen pour les Hautes écoles de se procurer des recettes.

économiesuisse soutient toutes les mesures propres à renforcer les performances du système suisse de formation, de recherche et d'innovation. Cela nécessite plus de ressources, mais aussi la définition de priorités rigoureuses. ■

#### Pour plus d'informations:

rudolf.walser@economiesuisse.ch

# Les contribuables triment longtemps pour le fisc

Selon la quote-part fiscale officielle, le citoyen suisse a généralement fini de payer ses impôts le 18 avril. Mais en fait, à cette date, il n'en a pas fini avec les prélèvements.

Le ministre des Finances a déterminé le jour où les contribuables finissent de payer leurs impôts: le 18 avril. Cette façon de présenter les choses est originale, mais la date tombe trop tôt. En effet, ce calcul se base sur une quote-part fiscale de quelque 30 %, qui ne tient pas compte de certains versements obligatoires substantiels auxquels les citoyens ne peuvent pas échapper. L'ampleur de ces instruments parafiscaux en Suisse est un cas unique en comparaison internationale.

## Versements obligatoires jusqu'au 5 juin

D'après le Département des finances, le citoyen suisse travaille pour le fisc les 108 premiers jours de l'année, du moins sur le plan purement mathématique. Cela signifie que l'ensemble de son revenu pour cette période est cédé à l'Etat via le paiement des impôts, y compris les cotisations aux assurances sociales obligatoires. Or ce calcul pêche par excès d'opti-

misme, car une part supplémentaire du budget moyen, soit 13 % du PIB – ou plus de 50 milliards de francs – est constitué de versements obligatoires, tels que les primes maladie et accidents, les cotisations de prévoyance professionnelle et les versements en faveur des caisses d'allocations familiales. Si on fixe la date à laquelle les Suisses ont fini de payer leurs impôts en tenant compte de tous les versements obligatoires, le citoyen travaille non pas les 108 premiers jours, mais les 156 premiers jours de l'année pour s'en acquitter. Cela nous amène au 5 juin (cf. graphique).

## Dépenses obligatoires jusqu'au 3 juillet

Si on se base sur les dépenses obligatoires de l'Etat et des assurances sociales, c'est encore plus long : avec une quote-part de l'Etat de 50,2 %, qui comprend l'ensemble des versements obligatoires, les Suisses travaillent en moyenne jusqu'au 3 juillet pour l'Etat.

## Payer toujours plus longtemps

Dans les années 1990, le laps de temps nécessaire pour payer ses impôts s'est allongé de près de 20 jours. La tendance négative semble corrigée, mais le ministre des Finances appelle, très justement, à la prudence : comme la planification financière ne porte que sur quatre ans, les coûts supplémentaires découlant de l'évolution démographique ne sont pas pris en considération. Le Département des finances entend maintenant corriger cette planification à courte vue. Il est sur le point d'estimer ce « fossé fiscal » afin d'examiner la durabilité à long terme de la politique financière de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales. Compte tenu des convoitises toujours croissantes relatives à l'Etat social – comme l'initiative « pour un âge de l'AVS flexible » déposée récemment – il faut saluer cette perspective à plus longue vue. ■

## Pour plus d'informations:

brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

## LA COLONNE DE BRUXELLES

### Désaccord sur l'harmonisation fiscale

A pas mesurés, la Commission européenne cherche à avancer sur la voie d'une harmonisation de l'imposition des sociétés au sein de l'Union. Elle a présenté récemment, en matière d'impôt sur le bénéfice, un projet visant à appliquer les mêmes prescriptions aux groupes d'entreprises pour l'ensemble de leurs activités exercées au sein de l'UE. La Commission défend le projet en mettant en avant le fait qu'une harmonisation formelle devrait apporter certains avantages aux entreprises, dont une réduction des coûts administratifs, une sécurité du droit accrue et une plus grande transparence.



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

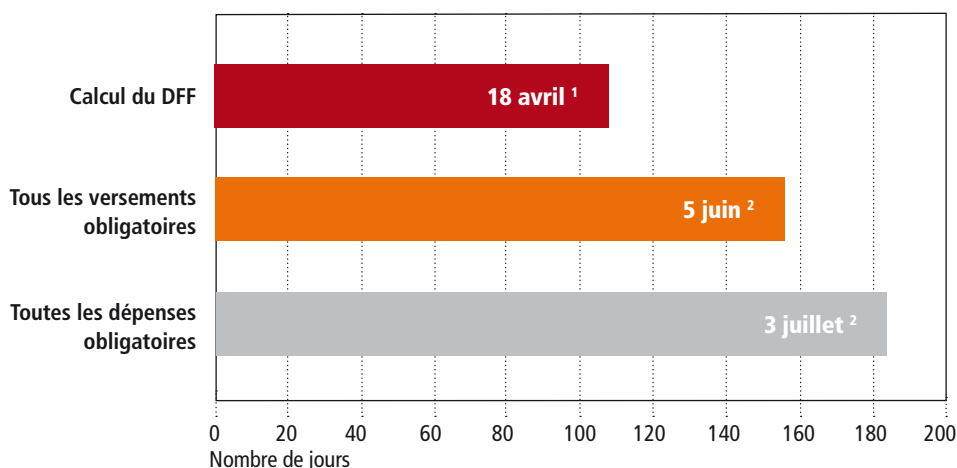
## Forte résistance

Le projet ne fait cependant pas l'unanimité, loin s'en faut. La résistance des Etats membres qui s'emploient à pratiquer une politique fiscale compétitive et attractive est en effet très forte. Ils craignent qu'une harmonisation formelle ne soit qu'un premier pas vers une harmonisation matérielle des taux fiscaux, qui viderait de sa substance la concurrence fiscale au sein de l'UE. Un tel projet exigerait l'approbation unanime des Etats membres. L'introduction contraignante d'un modèle harmonisé paraît donc peu réaliste dans les conditions actuelles. C'est pourquoi la Commission étudie aujourd'hui la piste d'un modèle alternatif qui offrirait aux entreprises en Europe la possibilité, et non l'obligation, d'appliquer des règles uniformes. Elle envisage aussi la possibilité d'opter pour la voie controversée de la « coopération renforcée » qui avait été choisie pour l'introduction de l'euro en particulier. ■

## Pour plus d'informations:

florent.rodut@economiesuisse.ch

## Nombre de jours nécessaires pour payer ses impôts



<sup>1</sup> Source: DFF, conférence de presse du 19 avril 2006

<sup>2</sup> Sur la base des données pour 2002 (dépenses obligatoires) et 2003 (versements obligatoires) conformément au DFF 2005

# Inscrire le secret professionnel dans la loi

Des lois plus strictes obligent les entreprises à examiner à titre préventif certains risques. Mais ces analyses peuvent se retourner contre elles. Il faut agir au niveau de la procédure pénale.

La gestion des risques et le respect des règles («compliance») jouent un rôle de plus en plus important. Contrairement à ce qu'on croit, les services juridiques internes des entreprises ne peuvent invoquer le secret professionnel. Les autorités d'instruction peuvent en effet accéder à leurs analyses.

## Ancrer dans la loi la protection du secret professionnel

Mais lorsque des conseils finissent par être source d'éléments à charge contre l'entreprise elle-même, on transgresse la présomption d'innocence et la garantie d'un procès équitable n'existe plus. L'obligation de faire appel à des avocats externes constitue une contrainte organisationnelle pour les entreprises et se traduit par des pertes d'efficacité. Même des règles internes de dénonciation



Un avocat d'entreprise doit pouvoir invoquer le secret professionnel.

(«whistleblowing») supposent une protection de la confidentialité.

Le professeur de droit pénal M. Niggli a estimé dans une expertise qu'un avocat interne pouvait invoquer le secret professionnel. Les délibérations en

cours sur le code de procédure pénal fédéral offrent une possibilité d'ancrer dans la loi une véritable protection du secret professionnel. ■

Pour plus d'informations: [thomas.pletscher@economiesuisse.ch](mailto:thomas.pletscher@economiesuisse.ch)

# OMC: mobilisation pour Doha

Les acteurs de l'économie mondiale se sont mobilisés pour appuyer les efforts en vue de conclure Doha.

Les négociations du cycle de Doha dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) progressent lentement. Elles devraient, dans l'idéal, se conclure d'ici à la fin de l'année. Toutefois, les divergences restent très importantes. Ce sont notamment les domai-

nes des produits industriels et du commerce de produits agricoles qui posent problème. On constate en revanche une certaine évolution dans le domaine du commerce de services.

Une importante délégation de représentants des organisa-

tions économiques d'Europe, des Etats-Unis, du Japon, du Brésil, de Corée et de Nouvelle-Zélande a rendu visite aux ambassadeurs de pays importants accrédités auprès de l'OMC dans le but de s'informer directement de l'état des négociations et de mieux défendre les intérêts de l'économie. La délégation a exprimé son inquiétude en ce qui concerne le déroulement des négociations et demandé un engagement accru afin de clore ce cycle sur des résultats tangibles d'ici à la fin de l'année. Economiesuisse a également participé à ces rencontres. ■

Pour plus d'informations: [gregor.kuendig@economiesuisse.ch](mailto:gregor.kuendig@economiesuisse.ch)



Négociations à l'OMC à Genève: le cycle de Doha bloqué

## LOYAUX SERVICES

### Max Lüthi prend sa retraite

Max Lüthi est entré à la Société pour le développement de l'économie suisse (sdes) le 1er mars 1970. Auparavant, il avait étudié à Zurich et à Londres, contribué à la création de la bibliothèque Churchill et travaillé pour des agences de presse et la télévision scolaire. Contrairement à son intention initiale, il a finalement passé 36 ans dans notre organisation, occupant diverses fonctions sous quatre directeurs et sept présidents.

C'est Max Lüthi qui mit notamment sur pied le service Radio/TV («Medienspiegel»), un observatoire critique des médias. Il en rédigeait des comptes rendus très respectés par le milieu.

Max Lüthi a aussi participé à la mise en place de Radio Z, dont les premières émissions remontent à 1983. Il a représenté la sdes au sein de son conseil



Max Lüthi

d'administration durant dix ans. Max Lüthi a encore été le représentant d'economiesuisse aux séances du «Free Enterprise Information Group» (FEIG).

Suite à la suppression du «Medienspiegel», Max Lüthi s'est concentré sur les cours médias, l'une des prestations de la sdes reprise ensuite par economiesuisse. Dans cette activité, il a dû débroussailler d'innombrables thèmes dans des délais très courts. Ses dons de pédagogues, son sens politique aiguisé et sa personnalité inspirant la confiance l'ont bien aidé dans cette activité. Ces qualités, alliées à sa culture et à son humour, expliquent son succès en tant que formateur médias.

Max Lüthi peut être fier du chemin parcouru. Il mérite les remerciements d'economiesuisse et nos meilleurs vœux pour une retraite bien méritée. ■

Rudolf Ramsauer

# Opportunités en Arabie saoudite et au Koweït

Le conseiller fédéral Joseph Deiss s'est récemment rendu en visite officielle en Arabie saoudite et au Koweït à la tête d'une délégation économique mixte.

Ce voyage avait pour objectif de stimuler les relations tant politiques qu'économiques de la Suisse avec ces deux pays et de renforcer l'intérêt mutuel des milieux économiques des deux régions l'une pour l'autre. La délégation de l'économie privée était conduite par M. Thomas Staehelin, membre du Comité d'économiesuisse.

## Entretiens fructueux

A Riyad, outre des entretiens avec plusieurs représentants du gouvernement, un accord pour la promotion et la protection réciproque des investissements a été signé. Pour les milieux économiques, le temps fort a été la signature d'un «Memorandum of Understanding» pour la création d'un «Joint Business Council» entre la «Swiss Saudi Business Association» – présidée par M. Thomas Staehelin – et le «Council



Séance de signatures: Joseph Deiss, Thomas Staehelin (économiesuisse), A. Al-Jeraisy, Council of Saudi Chambers of Commerce & Industry.

of Saudi Chambers of Commerce and Industry».

A Koweït City, la délégation a été reçue, d'une part, par le président de la Chambre de commerce du Koweït et des représentants des milieux d'affaires

et, d'autre part, par plusieurs ministres. Les discussions se sont déroulées dans un climat très détendu. ■

## Pour plus d'informations:

pascal.gentinetta@economiesuisse.ch

# Création du Global Compact suisse

ICC Switzerland joue un rôle actif dans la création d'un réseau officiel Global Compact en Suisse.

ICC a créé il y a quelques années un groupe spécial «Business in Society» qui traite les questions liées aux responsabilités des entreprises dans la société. Depuis sa création, le projet Global Compact de l'ONU est à l'ordre du jour des séances du groupe. Le secrétaire général d'ICC, M. Guy Sebban, vient d'ailleurs d'être nommé membre du conseil d'administration de Global Compact.

Les signataires suisses du Global Compact des Nations Unies ont décidé de créer un réseau officiel en Suisse. ICC Switzerland a mis à disposition une partie de ses infrastructures. La base du réseau est ainsi domiciliée auprès de ICC Switzerland.



Le Global Compact lutte aussi contre la corruption.

La première action concrète en cours est l'élaboration du site [www.unglobalcompact.ch](http://www.unglobalcompact.ch).

A ce jour, 37 entreprises et organisations suisses participent à cette initiative. Les entreprises sont invitées à adopter, soutenir et appliquer un ensemble de valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement

et de la lutte contre la corruption.

Les membres d'ICC Switzerland ont la possibilité de participer à deux nouveaux groupes de travail, consacrés aux thèmes de l'autorégulation et des marchés publics. ■

## Pour plus d'informations:

[www.icc-switzerland.ch](http://www.icc-switzerland.ch)

## PRIORITÉS DE NOS MEMBRES

### SIMSA SE CONSACRE AUX NOUVEAUX MÉDIAS, À INTERNET ET AUX LOGICIELS

Fondée en 1995, simsa («Swiss Interactive Media and Software Association») compte aujourd'hui plus de 200 membres. Il s'agit d'une des plus grandes et plus actives associations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

■ Simsa vise à consolider la création de valeur des entreprises de services et des fabricants de logiciels dans la branche des TIC en Suisse et à encourager le développement, la diffusion et l'utilisation de contenus informatisés et de processus des technologies numériques. L'association représente aussi les intérêts de la branche face à la politique et à l'administration, encourage l'innovation, observe les développements technologiques et, enfin, promeut la collaboration interdisciplinaire et la collaboration entre l'économie et la recherche.

■ L'association est intégrée dans un réseau d'associations partenaires nationales et étrangères. Elle est aussi membre d'ICTswitzerland. simsa est appuyée par une commission consultative composée de membres issus des milieux politiques, scientifiques et économiques. Les quatre groupes de projet internes consacrés à la formation et au perfectionnement, au droit, aux ressources humaines et à l'e-business soutiennent le comité dans son travail.

■ simsa organise chaque année une vingtaine de manifestations. Le concours annuel «Best of Swiss Web» est la plus haute récompense pour des projets touchant à Internet ou à la téléphonie mobile en Suisse. Il est organisé en collaboration avec la revue spécialisée «Netzwoche».

simsa s'engage pour la qualité de la formation dans le domaine des TIC. Elle participe activement à l'aménagement du paysage de la formation et gère, en outre, une banque de données consacrée au perfectionnement que ses membres peuvent utiliser librement.

## Pour plus d'informations:

[www.simsa.ch](http://www.simsa.ch)

Biwi, la holding Futuris et l'entreprise Pibor qui en fait partie. En arrière-plan, la vallée de Delémont.



Pascal Bourquard et la carte d'identité. En bas au centre, parmi de nombreux produits: une clef de machine à café.



## Biwi: le dessus et le dessous des cartes

Difficile de résumer tout ce que fait Biwi, mais commençons par la chose la plus simple: la carte d'identité. C'est en effet Biwi qui la fournit aux autorités suisses.

Biwi est située à Glovelier (JU). Elle fait partie du groupe Futuris, en main d'une famille d'industriels jurassiens, les Bourquard. C'est l'un des fils, Pascal, qui l'a créée en 1981.

### Le plastique, c'est fantastique

Biwi est spécialisée dans le moulage de haute précision d'élastomères (caoutchoucs synthétiques) et de plastiques. On peut mentionner à titre d'exemple les bracelets de montre, que l'entreprise fournit dans toutes les gammes imaginables de couleurs, les joints destinés à garantir l'étanchéité des garde-temps, mais aussi des seringues. Dans le domaine des dispositifs médicaux, Biwi affiche le respect des normes ISO 9001.

Pour mouler ou surmouler des pièces, Biwi dispose de pas moins d'une quarantaine de presses de divers tonnages. «Lorsqu'une montre possède un bracelet en caoutchouc, il y a des chances que celui-ci provienne de Glovelier», glisse Pascal Bourquard.

L'entreprise maîtrise la transformation de toutes les matières

plastiques disponibles sur le marché, des plus simples aux plus complexes. Et elle a d'autres cordes à son arc, notamment l'assemblage électronique. En tout, elle occupe quelque 250 personnes.

### Biwi décroche sa carte de visite

Biwi est le fournisseur de la carte d'identité suisse, dont elle assure la personnalisation (apport des

### «LE SUCCÈS REPOSE SUR DES VALEURS PARTAGÉES»

données personnelles, dont la photo), alors que c'est la société argovienne Trüb qui fabrique le rectangle en polycarbonate. Trüb, fournisseur de cartes bancaires, de cartes de crédit et d'autres moyens d'identification, fait partie de la holding familiale Futuris.

### Investissements dans la recherche

Le succès d'une entreprise, assure Pascal Bourquard, dépend de l'investissement constant dans la recherche et le développement. Pour Biwi, il repose

aussi sur des valeurs communes que l'on retrouve dans l'Arc jurassien: savoir-faire technique, goût de la précision, respect du client et des collaborateurs. S'il s'affiche comme un «patron», Pascal Bourquard veut faire émerger le talent chez ses collaborateurs.

Déjà actif dans les dispositifs de marquage pour animaux, Biwi a développé une balise de géolocalisation GSM-GPS, en collaboration avec l'opérateur téléphonique Orange. Pensé pour les chiens fugueurs, ce produit est commercialisé par une société fondée tout exprès, Locatis ([www.locatis.ch](http://www.locatis.ch)). Mais la balise convient à d'autres applications,

par exemple la voiture qu'on pourrait vous voler pendant vos vacances ou la valise qu'on vous égare dans les aéroports.

### L'esprit d'entreprise

Ayant créé plusieurs entreprises et désormais expert en la matière, Pascal Bourquard réclame la liberté d'entreprise pour les jeunes qui souhaitent se lancer. Il déplore à cet égard le peu de soutien offert et les «obstacles toujours plus élevés qu'on leur oppose en termes de business plan, normes juridiques, fiscales ou administratives». En revanche, il se félicite du choix de la Suisse en matière d'intégration européenne: «Les accords bilatéraux conviennent parfaitement à notre pays».

### Pour plus d'informations:

[www.biwi.ch](http://www.biwi.ch)  
[www.trueb.ch](http://www.trueb.ch)

### TROIS SOUHAITS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE:

- 1** Réduire la densité législative et réglementaire. S'il le pouvait, Pascal Bourquard donnerait congé aux parlements une année sur deux.
- 2** Donner ou redonner le goût d'entreprendre, cet objectif étant aussi lié à la réalisation du premier.

- 3** Splitter le domaine des Hautes écoles, et les EPF en particulier, en 6-7 entités spécialisées afin de gagner une renommée internationale. La finance à Zurich, le management à Genève, la chimie à Bâle... et pour quoi pas: la mécanique à Delémont!

# Visite du président nigerian

Dans le cadre de sa visite d'Etat, le président nigérian a rencontré des représentants de l'économie suisse.

Le président nigérian Olusegun Obasanjo a effectué le 13 avril une visite d'Etat en Suisse, rencontrant à cette occasion des représentants de l'économie suisse.

## Développement des relations politiques ...

A la suite des entretiens officiels, le président de la Confédération Moritz Leuenberger et le président Obasanjo ont déclaré que la conclusion heureuse de l'affaire Abacha avait permis de

poser les bases d'une poursuite de la collaboration bilatérale entre la Suisse et le Nigeria. La liste des points à l'ordre du jour comprend un accord de double-imposition et un accord sur le trafic aérien.

## ... et économiques

economiesuisse a organisé une rencontre avec la Chambre de commerce Suisse-Afrique centrale et de l'Ouest, qui a eu lieu une fois la partie officielle avec la visite d'Etat terminée. Cette rencontre a



Le président Obasanjo (debout) lors de son passage en Suisse.

suscité un vif intérêt. Outre le président Obasanjo et son ministre des Affaires étrangères Adeniji, les participants comprenaient une quarantaine de représentants d'entreprises suisses et de nombreux hommes d'affaires nigériens. A cette occasion, le président nigérian a fait un discours

puis répondu à des questions du public. Au terme de la partie générale, il a, par ailleurs, reçu quelques représentants d'entreprises suisses pour de brefs entretiens individuels. ■

**Pour plus d'informations:**  
urs.furrer@economiesuisse.ch

## IMPRESSUM

**Editeur:** economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, CP 3684, 1211 Genève 3; **Tél.** 022 786 66 81, **Fax** 022 786 64 50; **E-Mail:** vincent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch **Modifications d'adresses:** chantal.bolle@economiesuisse.ch; **Fréquence de parution:** 10 x par an; **Réalisation:** Layout88 GmbH, 8008 Zürich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont.

## CONSULTATIONS

### 15 mai 2006

Article constitutionnel et loi relative à la recherche sur l'être humain.

**Contact:** stefan.brupbacher@economiesuisse.ch

### 31 mai 2006

Code des obligations: révision du droit de la société anonyme et du droit comptable.

**Contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch ou urs.furrer@economiesuisse.ch

### 15 juin 2006

Loi fédérale sur la sécurité des produits (LSPro).

**Contact:** urs.furrer@economiesuisse.ch

### 23 juin 2006

00.431n Initiative parlementaire: loi fédérale sur les guides de montagne et les organisateurs d'activités à risque

**Contact:** urs.furrer@economiesuisse.ch

### 30 juin 2006

04.463 Initiative parlementaire: engagement du Conseil fédéral lors des votations fédérales.

**Contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Les Membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel à economiesuisse.

## COMMANDE DE DOCUMENTATION (compléter et faxer au 022 786 64 50)

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><input type="checkbox"/> <b>newsletter</b><br/>Informations de politique économique destinées aux membres. Gratuit pour toute personne intéressée. Paraît 10x par an.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Courriel hebdomadaire</b><br/>Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Politique économique 2006</b><br/>Rapport annuel. Perspectives et points forts. Fr. 50.- + TVA et port. Gratuit sur notre site Internet.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>dossierpolitique</b><br/>Informations hebdomadaires (envoi par courrier, même contenu que le courriel). Gratuit.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Swiss Code of Best Practice</b><br/>Corporate Governance, en français, anglais, allemand. Gratuit.</p> | <p><input type="checkbox"/> <b>Politique suisse de formation, de recherche et de technologie.</b><br/>Perspectives à l'horizon 2007. Gratuit.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Concept fiscal</b><br/>Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier; 32 pages, Fr. 10.-.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Le gouvernement d'entreprise en Suisse</b><br/>Rapport du prof. Karl Hofstetter. Existe en français, allemand, anglais, Fr. 40.- + TVA et port.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Dynamique fiscale et concurrence internationale.</b><br/>Disponible en français et en allemand. Fr. 40.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur <a href="http://www.economiesuisse.ch/f">www.economiesuisse.ch/f</a></p> | <p><input type="checkbox"/> <b>Marché postal: saisir les opportunités de croissance</b><br/>Prise de position en faveur de l'ouverture complète du marché postal suisse (mars 2006). Brochure gratuite. Téléchargeable sur notre site Internet.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Politique européenne: le pragmatisme, garant du succès</b><br/>Prise de position sur la politique européenne de la Suisse (février 2006). Brochure gratuite. Téléchargeable sur notre site Internet.</p> <p><input type="checkbox"/> <b>Concept des dépenses</b><br/>Contribution de l'économie au débat sur les finances publiques Fr. 30.- + TVA et port. Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet.</p> |
|--|---|---|

COMMANDE     MODIFICATION

NOM .....	ENTREPRISE .....
PRÉNOM .....	RUE .....
FONCTION .....	N° POSTAL / LIEU .....
E-MAIL .....	